



Bulletin d'adhésion

Rejoignez-nous !

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public. Elle compte plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées.** Environ 143 000 parents siègent en conseil de classe au titre de la FCPE. Reconnue d'utilité publique, la fédération fonctionne grâce à ses bénévoles.

Parents FCPE, le pouvoir d'agir



@fcpe.nationale



@fcpenationale



@fcpenationale



Profitez de la Revue des Parents gratuite !

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews, et un encart départemental le cas échéant.

6 numéros par an

(en nous laissant votre e-mail)

Bulletin



GRANDIR
AVEC ASSURANCE

au verso

Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement
au conseil local ou à la FCPE
départementale, si vous n'avez pas choisi
l'adhésion en ligne.



Flashez
pour adhérer
en ligne !

www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous

Mes coordonnées

Année scolaire 20__ / 20__

Conseil local de _____

M. ☐ Mme ☐ Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. portable _____

E-mail _____

Avez-vous déjà adhéré les années
précédentes ? ☐ oui ☐ non

Je souhaite :

- ☐ participer aux activités du conseil local
- ☐ être candidat au conseil d'école
(maternelle, élémentaire)
- ☐ être candidat au conseil d'administration
(collège, lycée)
- ☐ être délégué FCPE au conseil de classe
(collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- ☐ les newsletters gratuites de la FCPE
- ☐ la Revue des Parents gratuite

Mes enfants

Nom et prénom	Né(e) le	Nom et commune de l'établissement scolaire	Classe

Mon adhésion

Concernant l'adhésion en ligne, pensez à informer votre
conseil local afin de l'intégrer dès cette adhésion en ligne
réalisée.

☐ **Adhésion annuelle** _____ **30€**

soit 12€ réduction fiscale déduite

☐ **Adhésion annuelle normale** _____ **20€**

soit 8€ réduction fiscale déduite

☐ **Adhésion annuelle réduite** _____ **10€**

(réservée aux familles non imposables / à l'adhésion du second
parent)

**Aidez-nous à obtenir des remplacements
Via le site <https://ouyapacours.fcpe.asso.fr/>**

Nous contacter

FCPE 72 - CDPE de SARTHE

Conseil départemental des parents d'élèves

65, avenue Yzeux

72000 LE MANS

Tél : 06 52 09 26 64

Courriel : fcpe72@gmail.com

Site : <https://72.fcpe.asso.fr>

Merci de contacter le secrétariat par téléphone ou courriel, si besoin.

☐ **Je cotise déjà auprès du conseil local**

Précisez lequel _____

Je ne verse que la part locale _____ **5€**

☐ **Je soutiens le conseil local / la FCPE**

Sarthe par un don de _____ **€**

(Entourer le destinataire du don : le conseil local / la FCPE Sarthe)

Total de mon adhésion : _____ €

Date : _____ Signature : _____

Pour les situations éligibles, un reçu fiscal
dématérialisé (Cerfa n°11580*04) permettant
une réduction d'impôt sera mis à votre
disposition. (66 % de la somme versée, dans la
limite de 20 % de votre revenu imposable).

Ils vous racontent pourquoi ils ont adhéré...



“

Si nous n'avions pas envoyé des courriers au rectorat avec l'entête FCPE pour obtenir un remplaçant dans notre école primaire, nous n'aurions pas eu le même délai de réponse. C'est ce qui s'appelle avoir du poids !

“

Face au harcèlement scolaire, les parents se sentent souvent démunis. Être adhérent de la FCPE permet un échange de points de vue pour gérer les situations difficiles, prendre du recul et engager des actions pour retrouver un climat scolaire apaisé.



“

Être membre du conseil de discipline, quand c'est le premier, c'est un peu stressant. On a la vie d'un élève entre nos mains. Heureusement que j'ai pu être formée par la FCPE. Et maintenant, en visio, c'est encore plus pratique.



Mais surtout...

Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités et de ses envies ! Après avoir pris son adhésion, chacun choisit comment s'investir. Un peu, beaucoup, passionnément...

1 pesée des cartables, c'est ok



1 conseil de classe, c'est ok



1 courrier rédigé, c'est ok



1 manif, c'est ok aussi !



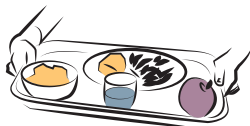
Nos mesures pour l'école

Parents engagés pour l'école publique,
il nous appartient de porter des mesures
concrètes pour la changer.
En voici une sélection*.



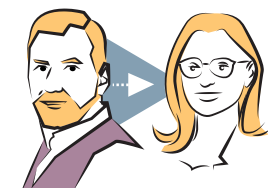
1 Maximum **24** élèves
par classe de la maternelle
au lycée

5 Une restauration
scolaire accessible
à tous



2 Des enseignants absents
remplacés dès la première
heure

6 Des espaces scolaires sains et adaptés
aux changements climatiques



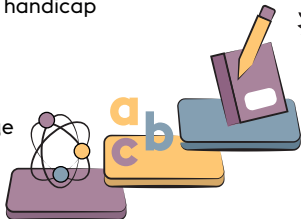
7 Le renforcement
du statut du parent
d'élève élu

8 Une carte scolaire qui
garantit la mixité
sociale et scolaire

3 Les droits des enfants
en situation de handicap
respectés



4 Des rythmes
d'apprentissage
en phase avec
les besoins
des élèves



9 Un financement
de l'État réservé
à l'école publique

10 Vers la gratuité
de la scolarité



*Retrouvez les 20 mesures de la FCPE pour l'école publique sur www.fcpe.asso.fr

© David Lory

L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense
et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque
pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires
depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité,
de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants,
quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr



Les informations collectées font l'objet
d'un traitement informatique par
le CDPE et la fédération nationale.
Vos informations sont à destination
du CDPE, de la FCPE et du conseil local
et sont conservées pendant
3 ans à l'issue de votre dernière année
d'adhésion. Conformément
au Règlement (UE) 2016/679 relatif
à la protection des données
à caractère personnel, vous pouvez,
pour des motifs tenant à votre
situation particulière, vous opposer
au traitement des données vous
concernant ou demander leur
modification. Pour exercer vos droits,
merci d'adresser votre demande par
courriel à informatique@fcpe.asso.fr



LE TRI
+ FACILE



Agissez pour le recyclage
des papiers avec la FCPE et Citéo